

Téléthon

Le deuxième meilleur résultat depuis 2001 !

La mobilisation a permis à Pontcharra Téléthon 2014 de récolter 16 279,30 € dont 1 127 € pour les manifestations sur Saint-Maximin et 295 € sur Internet.

(2013 : 15 791,25 €, dont 1 011,50 € pour les manifestations sur Saint-Maximin et 180 € sur Internet).

Les organisateurs remercient tous ceux qui se sont impliqués durant ces trois jours festifs et solidaires.

Pour le plaisir des yeux et des oreilles, sur la scène du Coléo



Grésivaudance



Chanson, musique



Hip-hop



Karaté



Tir à l'arc

Des démonstrations et défis sportifs

Sur place ou à emporter



Le traditionnel loto du dimanche



Remerciements aux associations et partenaires mobilisés

Paroisse saint-Hugues, MéloMann, Amitié Pontcharra Rovasenda, Gymnastique volontaire, 1^{re} compagnie de tir à l'arc de Pontcharra, Tennis de table, Acti danse, Florian & Mathurin, Bayard Bad, Mamans bénévoles, ADMR, Agora, Alisse, Livia Domeignoz, Lillian Doublet, Benjamin Ruiz, François Veullien-Perchet, Claquettes Les Petits Rats, Country Grésivau'dance, Espace Hip-hop, Farwest Dream, Les Petits Rats, Shotokan Karaté danse, CCAS de Pontcharra, Communes de Pontcharra et Saint-Maximin.

Le succès du Téléthon 2014



Un Téléthon qui bouge, avec Actidanse, sur la place Bayard.

WWW.VILLE-PONTCHARRA.FR

PONTCH ECHOS

FÉVRIER 2015 JOURNAL MUNICIPAL DE PONTCHARRA



Le succès du marché de Noël

Pages 12 et 13

Zoom sur le centre de planification Agathe

Pages 8 et 9

Le spectacle des écoliers au Coléo,
le 16 décembre



Les repas de Noël dans les écoles
(ici Villard-Benoît)



Fêtes et repas

Deux repas « boom » au Coléo
pour les scolaires (ici César Terrier)



Repas de Noël à la maison des anciens



Le repas des aînés, au Coléo, le 30 novembre



de fin d'année



La semaine bleue en octobre, à la maison des anciens

Les photos du repas des anciens 2014

Les photos du repas des aînés sont consultables à l'accueil de la mairie.
Commande possible jusqu'au 27 février.



Après l'attentat contre Charlie hebdo

Une minute de silence, le 8 janvier, devant la mairie

SOMMAIRE

ACTUALITÉS	P. 2/5
EXPRESSION POLITIQUE	P. 6
CADRE DE VIE	P. 7
ZOOM SUR LE CENTRE DE PLANIFICATION AGATHE	P. 8/9
JEUNESSE	P. 10/11
ÉVÈNEMENT	P. 12/13
SPORTS	P. 14/16
PORTRAIT	P. 17
CULTURE - LOISIRS	P. 18/20
AGENDA	P. 21

n° 116 février 2015

Bulletin d'informations municipales - Réalisation service Information

Directeur de la publication : Christophe BORG
 Directeur de la rédaction : Christophe BORG
 Rédaction : Jean-Baptiste PIOTTO
 Photos : Mairie, J.-B. PIOTTO, Jacques GAUDRY, Patrick DESAY, Jeanne FLEURENT, Nacima YACOBEN, CAPR, Petits rats, Grésihand, Espace hip hop, CTM, Aïkido, Paul BELLON
 Conception, mise en page : AIR'N GRAFFIC - 04 76 97 39 41
 Impression : Imprimerie NOTRE-DAME - 04 76 18 56 16
 En couverture : Le succès du marché de Noël
 Parution trimestrielle : janvier - avril - juillet - octobre
 ISSN 0766-3455 - Imprimé sur papier recyclé et encres végétales
 www.ville-pontcharra.fr - mél : courrier@ville-pontcharra.fr



Prochain numéro : juin
Nouvelle formule, nouvelle maquette

Une réunion d'accueil pour les nouveaux habitants

Le 7 novembre, les nouveaux habitants étaient conviés à une rencontre organisée par les élus au gymnase César Terrier. Le maire, Christophe Borg, leur a souhaité la bienvenue avant de se présenter, tout comme ses adjoints qui ont détaillé les commissions dont ils avaient la responsabilité. Le maire a ensuite fait le point sur la situation et les atouts de la commune : sa construction économique et sociale au fil du temps, le personnage historique du chevalier Bayard, la richesse de son patrimoine, les possibilités de transports, les services municipaux, les équipements liés à l'enfance et à la jeunesse, du multiaccueil au lycée, la vitalité associative... Il a aussi évoqué la situation des finances communales et les projets pour les années à venir (voir page 3). Après cet ensemble de repères utiles, les nouveaux habitants ont été invités à poursuivre les échanges autour d'un pot amical.



Une trentaine de personnes se sont rendues à l'invitation du maire.

7 396

C'est le nombre d'habitants de Pontcharra, établi par l'Insee (institut national de la statistique et des études économiques) au titre de la population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les supports d'information municipale

Dans le souci de mieux informer les habitants et de mieux correspondre aux pratiques actuelles, plusieurs modifications des supports d'information vont avoir lieu.

Le bulletin municipal : La commune souhaite rafraîchir sa présentation. Ce *Pontch'échos* est donc le dernier numéro paraissant sous ce titre. La réflexion sur la nouvelle maquette est en cours et il n'y aura pas de diffusion en avril. La nouvelle formule paraîtra en juin 2015 et conservera une parution trimestrielle.

www.ville-pontcharra.fr : Le site Internet de la ville apporte de nombreuses informations (actualité communale, services municipaux, annuaires, etc.) et possède un ensemble de services en lignes (paiement de factures d'eau, envoi de formulaires aux services concernés...). Il doit évoluer vers la constitution d'un guichet unique, permettant aux habitants de faire toutes les démarches administratives à partir d'Internet.

À paraître : le nouveau guide pratique.

Aucune modification concernant les autres supports d'information.

Des changements au sein de l'équipe municipale



Suite à une démission, des modifications ont été apportées à la composition du conseil municipal et à la répartition des responsabilités d'adjoints. Nadine Boullerot fait son entrée au sein du conseil municipal en tant que conseillère municipale. Emmanuel Gaudin, adjoint délégué aux Sports, à la Vie associative et à l'Animation prend également en charge le secteur Culture. Jean-Paul Batard, adjoint en charge de l'Économie, de l'Emploi et de l'Insertion reprend la responsabilité du Tourisme. David Audebeau, conseiller délégué aux Finances, voit son implication confirmée au sein de la municipalité en devenant adjoint chargé des Finances.

Parmi le personnel municipal

Le 13 janvier, lors la cérémonie de vœux au personnel, le maire, Christophe Borg, et Vincent Sintive, adjoint chargé de l'administration générale et des ressources humaines, ont accueilli les nouveaux agents et félicité les médaillés du travail.

• Nouveaux agents :

Émilie Gaudet Trafit (Multi-accueil), Aurélia Rouzier (Multi-accueil), David Batista (Enfance, Scolaire). Absent de la photo : Martial Salvi (services Techniques).

• Médaillés du travail :

Médaille d'argent (20 ans) : Christiane Lupo (Population), Patricia Pica, Stéphane Vaillant (responsable Sport, Animation, Vie associative et Jeunes). Médaille de vermeil (30 ans) : Anne Curtoud (directrice Ressources humaines).

Absent de la photo : Georges Dubouchet (service Technique).



Passé à poissons Des travaux d'amélioration

Réalisée en 2012 sur la berge droite du Bréda, la passe à poissons a été reprise cet automne pour améliorer les conditions de remontée des poissons et leur permettre d'aller se reproduire plus haut dans le cours d'eau. Initialement prévus l'hiver dernier, ces travaux ont été reportés à cause d'un niveau d'eau

trop élevé du Bréda. Débutés en octobre, ils se sont achevés en novembre. Le Conseil général de l'Isère a entièrement financé le coût de l'opération (32 000 €). En partenariat avec l'Onema (Office national de l'eau et des milieux aquatiques), il procédera à l'automne 2015 à une opération de radio tracking, qui consiste

à pêcher une certaine quantité de poissons, à les équiper d'une puce pour ensuite vérifier qu'ils arrivent à remonter la passe jusqu'à un endroit qui sera équipé d'une antenne, en amont de la passe.

Budget et projets pour 2015



Photo Céline Ferrero



Une réunion publique au Coléo, avec un public attentif à la présentation des orientations budgétaires et des projets de la commune.

Le 3 décembre au Coléo, un public nombreux a répondu à l'invitation du maire, Christophe Borg, pour évoquer la situation financière de la commune et les projets à venir.

La réunion publique du 3 décembre

Elle fait suite à celle qui s'est tenue en juillet 2014. Sur la base de l'audit financier demandé par la commune à un cabinet spécialisé, les élus ont élaboré un budget pour 2015 et défini les investissements possibles dans la conduite de leurs projets jusqu'en 2020... Une présentation faite au public par le maire, Christophe Borg, et l'adjoint chargé des finances, David Audebeau.

Un budget contraint

- Des dépenses de fonctionnement (7 M € prévus pour 2015) à réduire au niveau des prévisions de recettes, limitant la possibilité d'investir. Soit 200 000 € d'économies à réaliser pour compenser les évolutions subies (rémunération des agents, cotisations à la communauté de communes).
- Une dette communale importante (12 M €) avec des emprunts toxiques que la commune continue à alléger ou à renégocier.
- Une situation de trésorerie très basse permettant seulement d'assurer les dépenses courantes et notamment les salaires...

Des contraintes qui ne pèseront pas sur les finances des ménages

Pas d'augmentation des taux d'imposition

Fidèle à son engagement de campagne, le maire a confirmé sa volonté de ne pas augmenter la part communale des taux d'imposition sur les taxes d'habitation et foncière. Par contre, il a affirmé la nécessité de renoncer à certains projets, d'en redimensionner d'autres et de repenser l'organisation des services de la commune.

Une modification du fonctionnement des services

Sur les deux ans à venir : réduction du recours systématique au remplacement des agents absents, limitation des horaires d'ouverture de certains services, mise en concurrence sur les achats publics, prestations selon le principe de l'utilisateur-payeur...

Les projets

Malgré les conditions budgétaires difficiles, les élus conservent une attitude volontariste.

En 2015

Depuis le début du mandat, certaines actions ont déjà été mises en place : extension de l'accueil périscolaire jusqu'à 18 h 30, augmentation des places à la cantine César-Terrier, tarifs des repas scolaires abaissés parfois de 2 €, édition de chèques découverte pour l'inscription aux activités, municipalisation de la ludothèque, mise à disposition des locaux de la maison René Cassin aux associations... D'autres sont en cours ou prévus prochainement comme la refonte du site internet de la ville et la mise en place d'un guichet unique (septembre 2015) pour les inscriptions à la cantine, au périscolaire et à d'autres services communaux.

Dans les cinq ans à venir

- Investissement de 9 M € sur le mandat pour stimuler et accompagner la croissance de population (7 400 habitants aujourd'hui et 8 000 espérés en 2020) avec des travaux d'assainissement (dès 2015) dans le secteur de Villard-Noir, où le réseau est inexistant, et la création d'une route nouvelle (1 M €).
- Travaux d'accessibilité et d'embellissement du centre-ville (place Bayard et place du Terrail).
- Restructuration des écoles.
- Projet d'une salle des fêtes (1 M €) : il est repoussé à 2018 mais une étude est en cours pour utiliser le Coléo occasionnellement en salle des fêtes.
- Recherche de partenaires pour la poursuite de la ZAC centre-ville (actuellement 1,8 M € de déficit).

11 novembre

La cérémonie de commémoration

Une assistance nombreuse s'est rassemblée devant le monument aux morts pour participer à la commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, en cette année du centenaire du début des hostilités. Aux côtés des élus, des délégations d'anciens combattants, de la brigade de gendarmerie, de l'escadron de gardes mobiles et du centre de secours de Pontcharra, le public a pu noter cette année la participation d'un détachement de jeunes en formation pré-militaire de la Marine nationale de Chambéry. Christophe Borg, maire de Pontcharra, René Paget, président de l'Anacr, et Robert Jallifier, président de la Fnaca, ont tour à tour pris la parole pour délivrer des messages appelant au souvenir et à la paix entre les peuples. Puis des jeunes élus du conseil municipal enfants sont intervenus pour lire d'émouvantes lettres de Poilus à leur famille... Une commémoration vivante où la parole et l'écrit participent à la transmission de la mémoire.



Une commémoration symbolique pour ce centenaire du début de la 1^{re} Guerre Mondiale



Une initiative locale : l'exposition de Lucien Zacharie

Natif d'Alleverd où il a longtemps vécu, Lucien Zacharie a aujourd'hui 88 ans et habite Saint-Maximin. Les Charrapontains le connaissent pour son implication dans la vie associative locale. Pour accompagner le centenaire du début de la Première Guerre Mondiale, il a monté dans le hall d'accueil de la mairie une exposition répartie en deux espaces : le premier consacré au déroulement de la Grande Guerre (1914-1918), le second traitant de la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945) avec de nombreux faits d'armes au niveau local (maquis, Résistance, exécution de Fernand Bérenguier et Paul Guillon, action du 26 juillet 1944 par les maquisards qui ont fait sauter le pont de la Gache et le train de munitions...). Pour Lucien Zacharie, cette exposition pédagogique est un moyen de participer au nécessaire devoir de mémoire.

État civil

Naissances

Les parents souhaitant une insertion dans la presse municipale peuvent le signaler au service Accueil, ou par mél à : information@ville-pontcharra.fr.

Mariages

- Hafid Omarouyache et Yamna Salhi
- Amine Jadil et Mouna Bouahazama
- Sullivan Fossé et Andréa Cassaro

Décès

- Marius Manificat
- Antoine Varesano
- Jean Marconnet
- Francis Truchet
- Rosette Girard
- Aurélie Martinez
- André Heurtaut

Le maire et le conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à toutes les familles endeuillées.

Élections 2015

Cette année, les électeurs vont être amenés à aller voter à deux occasions : les élections départementales, prévues les 22 et 29 mars, et les élections régionales, en décembre. Le projet de réforme territoriale en cours comporte des modifications de circonscriptions. Pour les élections départementales, la circonscription dans laquelle se situe Pontcharra est désormais le canton du haut Grésivaudan (26 communes). La réforme a aussi pour objectif de réduire le nombre de régions à 13 avec, en ce qui nous concerne, le projet d'une fusion entre Rhône-Alpes et Auvergne.

Le Conseil des sages de Pontcharra

Une nouvelle instance consultative de réflexion et de proposition qui permet aux Charrapontains de s'investir dans la vie locale

Constitué à l'initiative de la nouvelle municipalité et présidé par le Maire, le Conseil des sages a tenu sa première assemblée générale le 27 janvier. Il est composé d'une vingtaine de membres qui répondent à plusieurs critères : résider sur la commune, être inscrit sur les listes électorales, ne pas avoir de responsabilité électorale communale, avoir plus de 55 ans. La répartition géographique et par tranche d'âge, la motivation et la diversité socio-professionnelle sont également prises en compte. Le Conseil des sages respecte le principe de neutralité et de laïcité : dans le cadre de ses débats, il s'interdit toute discussion à caractère politique ou religieux. Ses membres, astreints à un devoir de réserve, s'engagent à ne divulguer aucune information liée au cadre de leur mission ou aux conditions de leurs travaux. Le fonctionnement du Conseil des sages est simple. Il peut être consulté pour avis, par le Maire, sur divers projets communaux. Dans l'autre sens, il peut informer le Conseil municipal de problèmes de la vie courante, lui transmettre des demandes émanant d'habitants et formuler des propositions de solutions. À chacune de ces propositions, le maire s'engage à donner une réponse sur la suite qu'il compte donner.

La Maison pour l'Emploi devient la Maison des Services



Depuis le 5 janvier, la Maison pour l'emploi a changé de nom et de fonctionnement.



La Maison des services est située dans les anciens locaux de la Maison pour l'emploi.

La Maison des Services regroupe les permanences de nombreux organismes sociaux, ou liés à l'emploi* et à la formation

Dans les locaux du bâtiment qui se nomme désormais la Maison des services, vous trouverez :

- toutes les permanences qui avaient lieu à la maison René Cassin : CAF (caisse d'allocations familiales), CPAM (caisse primaire d'assurance maladie), CARSAT (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail), l'ADIL (information logement), la FNATH (association des accidentés de la vie), le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)... ;
- la mission locale du Grésivaudan, l'ADEF (association pour le développement de l'emploi et de la formation), l'ALI (animatrice locale d'insertion), Ohé Prométhée - CAP EMPLOI Isère ;
- des organismes de formation (AIDER, MJM, ESCALE...).

* Les services auparavant liés à l'accompagnement à la recherche d'emploi et l'aide à la rédaction de CV sont maintenant assurés par les services de Pôle Emploi au 440, avenue de la Gare.

Pour tout renseignement :

Maison des services – 33 rue de la Ganterie 38530 Pontcharra
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. 04 76 97 81 85 - Mél : maisondesservices@ville-pontcharra.fr

Informations complémentaires :

Le centre d'action médico-sociale du Conseil général de l'Isère (protection maternelle et infantile, assistante sociale) conserve son activité au 1^{er} étage de la maison René Cassin (21, rue Laurent Gayet - Tél. 04 76 97 32 52).
La maison René Cassin met des salles à disposition des associations.

Semaine de la solidarité internationale Plusieurs événements organisés à Pontcharra

Du 8 novembre au 4 décembre, la médiathèque a accueilli l'exposition « Cartographies transverses », organisée en partenariat avec l'association Dynamots et la médiathèque. Il s'agissait de cartes singulières et créatives réalisées par les migrants, assorties des mentions d'événements et émotions qui ont accompagné leurs voyages migratoires. L'inauguration a réuni une trentaine de personnes, attentives aux explications de Sarah Mekjian. Cette enseignante en géographie à l'université Grenoble 2 a collecté les témoignages d'une douzaine de personnes venues d'Afrique, d'Afghanistan et d'autres pays. Elle a mis en évidence une problématique compliquée qui fait la part des choses entre la nécessité des frontières, la rigidité des limites et les insuffisances de la politique de dissuasion au départ. Le public a également été sensible au témoignage de deux migrants persécutés pour leur foi chrétienne, qui ont dû fuir la Kabylie et traverser de nombreuses épreuves avant de pouvoir obtenir le statut de réfugiés. La participation de Pontcharra à cette semaine internationale a aussi été marquée par d'autres événements : un spectacle de théâtre (*Un clandestin au paradis*) le 20 novembre au lycée Pierre du Terrail, un concert à l'église Saint-Hugues le 22 novembre avec la contribution de trois chorales, dont Grési'Voice Gospel (Pontcharra) et, le même jour, la participation de l'association charrapontaine Colobane au concert solidaire donné au Versoud, au profit de l'association tanzanienne Mimi Na Wéwé.



Le concert à l'église St-Hugues.

Expression de la majorité

L'équipe municipale réunie autour de son maire vous présente ses meilleurs vœux pour 2015.

L'année 2014 a été marquée par un contexte économique difficile et malgré cela nous avons commencé à redynamiser la commune par différentes actions.

Après un week-end de la Rosière réussi, le retour du marché de Noël au centre ville a connu un vif succès et nous encourage à renouveler ce type d'événement.

Pour l'année à venir, plusieurs manifestations auront lieu : salon de l'art et du terroir dont les dates restent à définir, le carnaval pour les enfants le 28 mars et un grand week-end festif du 10 au 14 juillet où seront associés la fête de la rosière et la fête nationale.

L'année 2015 sera marquée par un événement historique important, les 500 ans de la victoire de Marignan et l'adoubement de François 1^{er} par le Chevalier Bayard.

À cette occasion, les communes concernées organiseront des manifestations et un musée itinérant sur la thématique.

Le repas des aînés a réuni plus de 350 convives qui ont pu profiter d'un repas de qualité et d'une animation réussie. Pour ceux qui n'ont pas pu participer à cette manifestation 400 paniers garnis ont été distribués.

Concernant l'organisation des services à la population, nous vous informons que la maison des services a débuté ses activités dans des locaux mis à sa disposition au 33 rue de la Ganterie.

Suite à l'arrêt de l'association du centre social, les ateliers d'insertion ont été remis en activité à travers une convention signée entre la municipalité et l'association ARECE.

Une phase de test est actuellement en cours pour la mise en place du guichet unique courant 2015. Ce service permettra aux Charrapontains d'effectuer certaines démarches administratives directement par internet.

Expression de l'opposition

En ce début d'année 2015, nous vous adressons nos vœux les plus sincères, tout particulièrement de santé. Nous souhaitons de la solidarité avec ceux qui connaissent des difficultés dans leur quotidien.

La solidarité envers les plus fragilisés par la crise, c'est ce qui a guidé l'ancienne équipe municipale à l'occasion des budgets 2008 à 2014. Cela s'est caractérisé par le maintien de services et équipements publics diversifiés accessibles au plus grand nombre en appliquant des prix justes, adaptés au revenu des habitants (restauration scolaire, piscine, ludothèque, Coléo, école de musique, espace jeunes, école de musique, centre social, maison pour l'emploi, locations, travaux en régie...).

Depuis plusieurs années, les ressources de la commune de Pontcharra baissent. Cette diminution a différentes causes : fermetures d'entreprises depuis les années 2000, répercussions de la crise économique et financière, dotations de l'État qui diminuent de 42 % entre 2008 et 2013 (3 600 000 € en 2008, 2 097 000 € en 2013). Subissant les mêmes contraintes, les conseils généraux et régionaux ont revu aussi leurs interventions auprès des autres collectivités.

Dans ce contexte, la commune a dû faire des économies de fonctionnement :
– maîtrise ou diminution de certaines dépenses de fonctionnement ;
– limitation du recours à l'emprunt et poursuite de la réduction de la dette de la commune ;
– investissement dans des travaux qui allègent les coûts de fonctionnement (économies d'énergie).

Ces économies de fonctionnement ont permis d'augmenter la capacité d'investissement de la commune (787 000 € en 2008, 1 312 000 € en 2013). Rappelons les principaux investissements réalisés pendant le mandat précédent :
– lancement d'études : élaboration du projet de salle festive, élaboration du PLU... ;
– multi-accueil, Zac du centre-ville/place de la Résistance, réhabilitation du village d'entreprises du Bréda, piste forestière, travaux de réseaux eau potable/assainissement/eaux pluviales avec aménagements de voirie pour améliorer la sécurité, l'accessibilité et favoriser les déplacements doux.

Pour ces investissements, la commune a pu bénéficier de subventions, mais a dû avancer le financement, d'où parfois le recours à l'emprunt (4 587 000 € entre 2008-2013).

Parallèlement, la dette de Pontcharra est passée de 13 140 000 € en 2008, à 12 277 000 € en 2013 (celle de Crolles – commune de la même strate [5 000 à 10 000 habitants] avec des infrastructures et des services équivalents – de 23 182 000 € à 17 018 000 €).

En ce qui concerne les impôts locaux, les taux étaient inchangés depuis 2003. En 2011, une augmentation des trois taxes (habitation H, foncier bâti FB, foncier non bâti FNB) de 2,2 %, calculée de manière à peser le moins possible sur l'ensemble des ménages, a été votée à l'unanimité (opposition absente). En 2012 : elle a été de + 1,2% (unanimité). En 2013, le conseil municipal a décidé (trois voix contre de l'opposition) une augmentation de 2,91 % (sauf pour le FNB, inchangé) : maintien d'un taux bas de la TH pour ne pas pénaliser les bas revenus (9,90 %), très en dessous des communes de 5 000 à 10 000 habitants (14,41 %), des moyennes départementale (21,16 %) et nationale (23,83 %) ; choix actif de solidarité pour la hausse du taux du FB (26,79 %).

Il faut noter que le relèvement mécanique des bases d'imposition par l'État induit une revalorisation automatique de l'impôt versé par les habitants qui ne dépend pas des collectivités locales.

Les trois taxes correspondent à 350 €/habitant (2009) et 424 € (2013), en dessous de la strate des communes de 5 000 à 10 000 habitants (388 € et 440 € ; Crolles : 579 € à 562 €).

Ainsi, pour tout élu du mandat précédent (opposition incluse donc), l'état des finances de la commune n'est pas une découverte. De fait, est-il aujourd'hui réaliste d'envisager du renouveau avec des finances aussi contraintes ? Nous le verrons avec le vote du budget 2015...

Nous restons à la disposition et à l'écoute des Charrapontains à cette adresse : oppositionpontcharra@gmail.com.

Vous pouvez aussi nous joindre : Joseph Mas (06 37 18 18 19), Jeannine Buch (04 76 71 92 97), Ramon Munoz (06 31 11 30 70), Bruno Mathon (06 72 90 40 67), Lionel Vincent (04 76 45 63 23), Franck Bernabeu (06 82 81 22 55).



Déplacements dans le Grésivaudan

Le 27 novembre, vingt-cinq personnes ont participé à la réunion de concertation sur le PDU (plan de déplacements urbains) à la salle Élie Favro. Organisée par la Communauté de communes, la rencontre a débuté par une présentation des moyens de déplacements existants, une analyse des flux quotidiens de circulation et des nuisances observables par tous, comme les embouteillages au carrefour de La Gache aux heures de pointe ou la pollution que l'on découvre lorsqu'on prend un peu de hauteur sur la vallée... Un constat indéniable, amenant à la nécessité de développer des solutions alternatives à

la voiture pour les déplacements dans le Grésivaudan. Les pistes de réflexion ont été multiples : aménagement de pôles d'échanges sur cinq sites de la vallée (Pré de l'eau, Rafour, Goncelin, Pontcharra, Sablons), développement des parkings-relais, de l'incitation au covoiturage et création d'une nouvelle offre de transports articulée sur la colonne vertébrale du réseau (TER, les réseaux Translère et Chrono), sécurisation et extension des pistes cyclables, réduction de vitesse sur autoroute avec une voie réservée aux bus et au covoiturage, etc. De nombreux échanges constructifs entre le public et

les représentants de la communauté de communes, avec l'expression de propositions que les organisateurs ont notées avec intérêt. Bénédicte Flahaut, l'une des représentantes du Grésivaudan, a résumé la situation : « On n'arrivera pas à résoudre le problème avec une seule réponse, mais plutôt par un ensemble d'actions »...

Pour suivre la démarche engagée : <http://www.le-gresivaudan.fr/Plan-Climat-Energie-Territorial>

Chauffage électrique

Un équipement simple et gratuit pour réduire vos factures



La commune de Pontcharra s'associe à l'action menée par le conseil général de l'Isère et l'Association des Maires. Celle-ci concerne l'installation d'un boîtier qui suspend le fonctionnement des appareils de chauffage électriques (radiateurs et chauffe-eau) sur de courtes durées et permet de réaliser des économies sur la consommation d'électricité, sans impact sur le confort. Il permet aussi de suivre sa consommation en temps réel grâce à un espace personnalisé sur Internet. Cette solution, gratuite pour l'utilisateur, est agréée par RTE (Réseau de transport d'électricité). L'installation et la mise à disposition de ce dispositif, ainsi que les services associés, sont pris en charge par la société Voltalis, qui est rémunérée par le système électrique, notamment RTE. Les effacements de consommation réalisés contribuent aussi à la sécurité du réseau électrique, limitant le recours à des centrales thermiques d'appoint et réduisant les émissions de CO₂.

Contact et informations : 04 89 12 08 43. Mèl : isere@voltalis.com.

Une conférence sur le risque incendie



Le 13 novembre, le gymnase César Terrier a accueilli la conférence sur le risque incendie organisée par la Macif. Ouverte à tous et animée par des sociétaires bénévoles du groupe d'assurances avec le concours de l'adjoint Christophe Violin, du centre de secours de Pontcharra, cette rencontre a permis de faire le point sur les risques qui concernent chacun dans son quotidien : cheminées, bouteilles de gaz, circuits et appareils électriques... Elle a également mis en évidence les moyens de protection, les réflexes en cas de départ de feu. À l'appui de ces explications, plusieurs petits films ont été diffusés, nourrissant ensuite les échanges entre le public et les intervenants. À l'issue de la rencontre, les participants se sont vu remettre un DAAF (détecteur autonome avertisseur de fumée), dont la présence dans les logements est obligatoire à partir du 8 mars 2015.

Valoriser ses déchets verts



SIBRECSA

Le SIBRECSA (syndicat du Bréda et de la combe de Savoie), qui gère les cinq déchèteries du territoire, dont celle de Pontcharra, a mis en place un règlement pour assurer leur bon fonctionnement. Ce règlement est en lien avec le plan de prévention et de gestion des déchets de l'Isère, visant à réduire à la source la quantité de déchets, alors que les déchèteries sont aujourd'hui à saturation. Cela concerne notamment les déchets verts, en forte augmentation, qui constituent un grand coût pour la collectivité.

Afin de réduire l'encombrement des bennes, le dépôt de déchets verts est limité à 3 m³ par jour. Les particuliers sont invités à adopter chez eux plusieurs pratiques à la fois écologiques, économiques et citoyennes (paillage, mulching, broyage), à opter pour des prairies fleuries et des haies naturelles qui réduisent les corvées de tonte et de taille. Enfin, le compostage permet d'obtenir de l'engrais utilisable au jardin ou en balconnière. On peut se procurer des composteurs en bois ou en plastique recyclé auprès du SIBRECSA.

Informations sur : www.sibreca.fr.

Les nouvelles implantations

Ashela boucherie

Début janvier, Bulent Yuca a ouvert une boucherie au 2, rue du Dauphiné sous l'enseigne Ashela boucherie, dans laquelle il propose de la viande halal et des produits orientaux.

Contact : 04 76 71 48 13.

Boucherie du Bréda

Le 16 décembre, Abderrahim Nabil a ouvert une boucherie de viande halal au 636, avenue de la Gare.

Contact : 04 57 93 24 70.

Auberge Le Bayard

Changement de propriétaire début mars pour l'auberge Bayard, située au 17, rue du Pontet. La nouvelle propriétaire, Annie Delagneau, propose également des plats de restauration traditionnelle.

Contact : 04 76 97 35 38.

Le centre de planification Agathe



Une installation réussie, avec le soutien du Conseil général et de la Communauté de communes

Depuis le 19 janvier, le centre de planification est installé dans ses nouveaux locaux

Depuis 1991, il existe un centre de planification au cœur de Pontcharra. Géré par une association, il assure en toute confidentialité un accueil, des consultations et des entretiens de conseil conjugal et familial. Il mène aussi des actions collectives d'information et de prévention, en lien avec de nombreux partenaires locaux.

Les centres de planification

Nés en 1974 dans le contexte de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, ils sont implantés dans chaque département. Certains sont répertoriés dans le mouvement français pour le planning familial. Ils sont gérés selon différents statuts : municipaux, associatifs, hospitaliers, intercommunaux.

Le centre de planification Agathe : une association loi 1901 qui élabore des réponses au plus près des besoins locaux

Créé en 1991, le centre de planification Agathe est géré par une association de gestion du centre de planification. Il est financé par la Communauté de communes Le Grésivaudan et le Conseil général de l'Isère. Son statut associatif lui a permis, au fil des années, d'assurer des missions de centre de planification mais aussi d'élaborer des réponses locales aux besoins de la population du haut Grésivaudan. Il initie des actions, en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'espace jeune Gaïa, des organismes de formation, des centres d'aide par le travail, des foyers pour personnes handicapées mentales et des mairies.

Informations pratiques

Adresse : 33, avenue de la Gare (locaux de l'ancienne brigade de gendarmerie).
Contact : 04 76 97 81 00.
Mél : agathe.pontcharra@wanadoo.fr

Le centre de planification Agathe, c'est :

- **Un accueil confidentiel pour tous :**
Horaires d'ouverture
Lundi : 8 h 30 – 13 h.
Mardi : 13 h – 17 h 30.
Mercredi : 12 h – 17 h.
Jeudi : 12 h – 19 h.
Vendredi : 13 h – 17 h 30.
Et sur rendez-vous hors de ces horaires en contactant le : 04 76 97 81 00.
- **Des consultations :**
contraception, demande d'interruption volontaire de grossesse, pilule du lendemain, grossesse, suivi de problèmes gynécologiques, dépistage et traitement des maladies sexuellement transmissibles et du sida.
Permanences médicales
Lundi : 8 h 30 – 13 h.
Mercredi : 13 h – 17 h.
Jeudi : 16 h – 19 h.
Vendredi : 13 h – 17 h 30.
Des horaires supplémentaires sont prévus pour les jeunes, le lundi (12 h - 13 h) et le vendredi (12 h - 13 h 30 et 16 h 30 – 17 h).
- **Des entretiens d'aide et de soutien, des psychothérapies qui concernent :**
vie de couple, vie relationnelle, vie affective et sexuelle, violences conjugales, abus sexuels... Les jeunes sont reçus, quels que soient leur demande d'aide psychologique.
- **Des actions collectives d'information et de prévention sur différents thèmes :**
contraception, relations garçons/filles, puberté, infections sexuellement transmissibles, abus sexuels, petits déjeuners santé...

Le centre Agathe est ouvert à un public élargi très varié. Il reçoit 1 500 personnes dans l'année, un public essentiellement féminin (95 %) et issu du Grésivaudan à 85 %. Les jeunes de moins de 25 ans représentent plus de la moitié des consultants.

Deux questions à : Cécile Mourre, médecin directeur du centre Agathe



Dans quel esprit travaillez-vous ?

Nous assurons des consultations médicales et de dépistage, mais notre action relève aussi de problématiques plus larges, psychologiques et relationnelles. Être un homme et une femme n'est pas simple. Parfois, on est en panne dans sa vie. Le centre de planification est un endroit où chacun peut réfléchir par rapport à soi-même et aux autres. Nous nous efforçons de permettre un lieu d'intimité préservé du regard extérieur, où chacun puisse avancer en confiance.

Nous recevons les adolescents et les adultes en toute confidentialité. Les consultations médicales sont gratuites jusqu'à 21 ans, et pour les non-assurés sociaux. Les entretiens d'aide psychologique sont gratuits pour tous, quelle que soit la demande pour les adolescents et les adultes.

Pourquoi ce déménagement ?

Les anciens locaux, place de la Résistance, étaient agréables et ensoleillés, mais étroits et peu accessibles. Ce déménagement était nécessaire pour répondre aux exigences légales d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. La réflexion entamée depuis dix ans a abouti grâce à l'appui de la Communauté de communes et à la disponibilité des locaux de l'ancienne brigade de gendarmerie. Le nouvel emplacement est idéalement situé, en centre-ville, pas trop éloigné du lycée et à proximité de la pharmacie. Naturellement, il a fallu réaliser des travaux d'aménagement. Ils ont débuté en automne et se sont achevés en décembre. Après le temps du déménagement, nous avons pu ouvrir au public mi-janvier.

Une équipe polyvalente pour répondre aux différents besoins



La structure comprend deux médecins, trois conseillers conjugaux (dont deux psychologues conjugaux), une secrétaire (assistante de direction, chargée d'accueil), une personne assurant l'entretien et une pharmacienne.



Une salle d'attente confortable pour l'accueil du public.

La ludothèque



Après la fermeture du centre social, la ludothèque a été municipalisée et a rouvert ses portes début septembre. Elle vient d'emménager dans ses nouveaux locaux début février.

La ludothèque, un espace de jeu et de convivialité pour enfants et parents.

Florence Bancion, animatrice de la ludothèque



La commune a racheté le matériel et les jeux, soit un total de 1 500 jeux et jouets... Des jeux pour tous, parents et enfants. Depuis la réouverture, la ludothèque accueille en moyenne 10 familles par semaine. Elle permet un moment d'échange autour du jeu, entre parents et enfants, mais aussi entre adultes. C'est un lieu où les enfants ont le temps de jouer et les parents aussi, et qui permet de ramener la dimension du jeu dans les familles. C'est aussi un espace où des liens se créent, dans une grande mixité et dans une atmosphère détendue. Avant Noël, les familles demandent souvent des conseils et peuvent aussi tester les jeux, avant l'achat de cadeaux. Depuis le 19 novembre, il est de nouveau possible d'emprunter des jouets. La ludothèque organise aussi le festival du jeu et, aux beaux jours, propose des animations dans les quartiers, dans les parcs et à la piscine.



Un succès pour le vide-greniers organisé par la ludothèque au Coléo, le 15 novembre.

Renseignements pratiques

Nouvelle adresse : Place Vachez Seytoux (Villard-Benoît)
Contact : 04 76 97 14 73 - Mél : ludothèque@ville-pontcharra.fr
Horaires d'ouverture : mardi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;
jeudi : de 14 h à 17 h ; vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 ; samedi : de 8 h 30 à 11 h 30.



132

C'est le nombre de chèquiers découverte qui ont été demandés par les familles. Un bon accueil pour le lancement de cette formule d'accompagnement aux loisirs pour l'inscription des jeunes dans les associations charrafontaines.

Isabelle Da Conceicao, Nouvelle directrice du multiaccueil



J'ai été nommée responsable du multiaccueil, suite au départ de la précédente directrice, Magalie Clerc. Durant six ans, j'ai été son adjointe et j'intègre le poste avec une connaissance du fonctionnement de la structure, ainsi que des besoins des parents et des enfants. Le multiaccueil propose 36 places, réparties en deux sections : des bébés aux moyens (14 enfants) et les moyens-grands (22 enfants). Pour l'accueil régulier, les heures d'ouverture sont de 7 h 30 à 18 h 15, du lundi au vendredi. Le multiaccueil a ouvert en janvier 2010 et, depuis quatre ans, toute l'équipe s'applique à la mise en œuvre du projet éducatif : offrir aux enfants un cadre sécurisant, riche en possibilités d'éveil, où ils puissent s'épanouir, dans le respect de leurs droits, de leurs rythmes et de leurs différences tout en tenant compte du désir des parents et dans le respect du projet familial. Je suis très heureuse d'avoir intégré ce poste.

Les jeunes élus au travail

Le conseil municipal enfants

Les commissions

Après l'élection dans leurs écoles, les jeunes élus ont tenu leur première séance dans la salle du conseil de la mairie, le 12 décembre. Encadrés par Sandrine Simonato-Schiavon (adjointe chargée de la Petite enfance, de la Vie scolaire et de la Jeunesse), Jeanne Fleurent (conseillère municipale déléguée) et David Batista (référént CME), ils ont défini leurs projets pour l'année en cours : Parc Saint-Exupéry ; Animation/sports ; Prévention et sécurité routière ; Handicap (maison de retraite) ; cantine. Puis ils ont constitué des commissions et déterminé les responsabilités de chacun dans la conduite de ces projets. Les jeunes élus se sont de nouveau réunis le 12 janvier pour poursuivre leur travail, dotés d'un budget de 3 000 € alloués par la mairie pour les aider dans la conduite de leurs projets.



Les élus de chaque groupe scolaire

César Terrier

Titulaires : Julien Lanseur, Victoire Sintive, Emma Finot, Nans Barroso-Pinto, Emma Belmain, Mathieu Cochard, Maude Borrás.

Suppléants : Eléonore Antunes, Emma Solard, Elie Labulle-Dussert, Louane Coen, Tamara Drecq.

Villard-Benoît

Titulaires : Nina Bouet, Lilia Belbey, Aymeric Doco, Théo Gray, Loïs Rémy, Manel Benabdelkader.

Suppléants : Fantine Vial, Isaac Da Silva Perez, Toukik Ghali, Théo Garcia, Noémie Giard.

Villard-Noir

Titulaires : Clément Montmayeur, Clément Thévenet.

Suppléants : Domitile Montmayeur, Mickaël Vincent, Antoine Figari.



David Batista

Le nouveau coordinateur scolaire et périscolaire

J'interviens au niveau scolaire et périscolaire en renforcement de l'action de Marina Fournier et en tant qu'animateur du CME (Conseil municipal enfants). Je supplée aussi Joël Vinsart pour les animations sportives, en tant que responsable mairie de l'USEP. J'ai quitté le Tarn-et-Garonne pour l'Isère avec l'objectif d'opérer un rapprochement familial et de travailler dans le périscolaire. Durant 23 ans, j'ai travaillé dans l'armée, où j'ai d'abord été parachutiste puis cartographe. J'ai aussi été casque bleu pour l'ONU en ex-Yougoslavie et en Côte d'Ivoire, affecté à des missions d'interposition et de protection de la population locale. Puis j'ai effectué des missions avec l'Otan, avant de terminer ma carrière dans l'Armée de l'air à La Réunion. En parallèle, j'ai aussi fait beaucoup de sport. Considéré comme un athlète de haut niveau, j'ai représenté mes régiments dans des compétitions nationales et internationales. Je suis monté quatre fois sur le podium aux championnats de France. J'ai passé plusieurs diplômes sportifs, dont le brevet d'État multisport. Dans la suite de mon parcours, j'ai travaillé dans des centres de loisirs et des villages de vacances en proposant à des enfants de tous âges et conditions de nombreuses activités sportives. C'est cet ensemble d'expériences et mon énergie que j'investis maintenant avec les enfants, dans le périscolaire.

Collège Une formation des délégués de classe en mairie

Le 14 novembre, une soixantaine de délégués de classes du collège Marcel Chêne ont été reçus en mairie. Il s'agissait d'une première pour les collégiens, encadrés par Goulam Maleck (principal), Bruno Delaigue (principal-adjoint), Annie Jego (conseillère principale d'éducation) et Laure Lachize (médiatrice). L'objectif pour eux était de suivre une formation destinée à les aider dans leur rôle de délégué, dans un lieu hautement symbolique : la salle du conseil municipal. Sandrine Simonato-Schiavon, adjointe déléguée à la Petite enfance, à la Vie scolaire et à la Jeunesse leur a fait une présentation générale de la mairie et de son fonctionnement, avant de détailler le rôle et les responsabilités des élus, ainsi que les points communs avec la fonction de délégué de classe : intérêt général, respect, représentativité, disponibilité... Ces notions ont ensuite été développées par les responsables du collège pour accompagner les délégués tout au long de leur mandat. La formation des jeunes élèves a été agrémentée d'un goûter offert par la mairie. En début d'année, c'est également la mairie qui avait fourni les urnes et les isolements pour les élections des délégués...



Les collégiens délégués de classe se sont vu expliquer les différentes obligations liées au mandat électif.

Le succès du marché de Noël 2014



Ambiance Noël dans les rues du centre-ville.



Une foule de volontaires pour la démonstration d'Actidance, dont l'activité se poursuit au sein de l'association Arc en scène.



Les musiciens en déambulation et l'harmonie Les Enfants de Bayard ont assuré l'ambiance musicale, de la rue Laurent Gayet à la place Bayard.

Affluence des grands jours, le 13 décembre, pour le marché de Noël qui s'est tenu en extérieur, renouant avec la tradition d'animation du centre-ville, en association avec la braderie des commerçants.

Des animations pour les familles et les enfants

Déambulations de musiciens, peluches géantes, maquilleuse et ateliers dessin pour enfants, tours de manège, voyages en calèche avec le père Noël, prestations de l'harmonie Les enfants de Bayard, démonstrations de danse (Actidance), pot de clôture offert par l'Office de tourisme, etc. : des animations appréciées du public.

Pour les plus jeunes



De nombreux amateurs pour la distribution de câlins.



Un tour de calèche en compagnie du père Noël.



Un petit tour de manège ?



L'union des commerçants, qui a organisé la braderie, a elle aussi tenu un stand.

Stands

Les jeunes de Terminale STM et de l'espace jeunes Gaïa étaient présents sur leurs stands pour participer au financement de leurs projets.

La pesée avec l'association Le Crayon jaune.

Braderie

De nombreux stands de commerçants, créateurs, artisans et associations sous une soixantaine de chapiteaux pour accueillir les visiteurs.



Le gymnase Maurice Cucot



Espace hip-hop

Des activités tout au long de l'année

Badminton, futsal, athlétisme, handball, roller-hockey, danse, arts martiaux... Pour de nombreux clubs sportifs et associations, le gymnase Maurice Cucot est un lieu très précieux. Durant l'année, il leur permet de pratiquer leurs entraînements et d'accueillir des rencontres sportives. Cet espace est d'autant plus important durant la période hivernale pour certaines activités qui ne pourraient avoir lieu sans cette solution de repli en intérieur.

Petits rats de Pontcharra



Avant de donner leur spectacle au Coléo, les Petits rats se sont entraînés dans la salle de danse du gymnase Maurice Cucot.

Grési'hand



Entraînements et matches tout au long de l'année.



Kévin Lebrun Président du club

Le Grési'hand accueille 20 adhérents, réunis autour de la passion du handball. Il évolue en Championnat UFOLEP qui compte 28 équipes dans la région du Grésivaudan. Nous affrontons des équipes qui peuvent se trouver à une heure de route. Malgré les nombreuses « grosses » équipes qui s'y trouvent, nous visons le haut du classement. Quelques nouvelles recrues sont venues rejoindre l'équipe mais nos résultats pour ce début de championnat sont mitigés. L'objectif du club est de nous faire connaître à travers la ville et la région pour amener de nouvelles personnes à tester ou reprendre le handball. Nous souhaitons aussi attirer assez de jeunes (14-16 ans) pour créer une équipe junior. Nos entraînements se déroulent le vendredi (de 20 h à 22 h) et les matchs se jouent en semaine. Nous accueillons toute personne voulant s'essayer à la pratique du handball.

Un art martial combinant harmonie et énergie dans la relation à l'autre.

Aikido



Une saison de ski avec le CTM

Les joies de la première neige.



Avec 230 inscrits, le CTM (Club touristique montagnard) est un club en pleine forme.



Le 16 novembre, le club a organisé la bourse aux skis qui, chaque année, permet la rencontre vendeurs-acheteurs pour préparer à moindre frais les loisirs de la saison hivernale.

En intérieur

Le challenge Nouchy



Victoire de l'équipe charrapontaine de Marcel Ménoni au challenge Nouchy organisé par l'union bouliste La Fraternelle, au boulodrome Georges Avenir.

Un peu plus tôt dans la saison, aux Lônes

Ceux qui font naviguer des voiliers radiocommandés



Depuis quelques années, les Lônes sont inscrits sur le parcours de ces passionnés de voiliers miniatures qui viennent les faire évoluer dans des régates amicales ou en compétitions sur des plans d'eau rhônalpins.

Ceux qui pêchent au moulinet

Poissons-chats, perches, rotangles et tanches sont venus mordre à l'hameçon de la vingtaine de pêcheurs rassemblés les 18 et 19 octobre, pour le championnat Ligue Rhône-Alpes de pêche au moulinet organisé par la Gaule du Bréda.



Cross national Bayard



Sur la piste, des coureurs d'élite.

Un véritable succès sportif et populaire pour la 4^e édition du Cross national Bayard, organisé le 16 novembre par le CAPR au stade de l'Île Fribaud avec une foule impressionnante de spectateurs et de parents venus encourager les coureurs.

Le samedi 16, pas moins de 930 concurrents se sont alignés au départ pour une course de grande qualité, avec de nombreux internationaux comme têtes d'affiche, notamment dans les clubs d'Auvergne et de Rhône-Alpes. Chez les hommes, c'est le kenyan d'Aix-les-Bains Benjamin Cheruyiot qui remporte l'épreuve pour la 3^e fois consécutive. Chez les femmes, victoire au sprint de la burundaise Francine Nyonizigiye. Mais les licenciés du CAPR ont dignement tenu leur place dans ce cross qui, au fil des années, a accru ses exigences et sa renommée, figurant aujourd'hui dans le Top 5 du palmarès des cross à label national.

Il faut aussi saluer la performance des 857 scolaires (Lycée Pierre du Terrail et collèges du district de Savoie) qui, le lendemain, se sont élancés sur le même parcours sous une pluie battante et dans la boue.

Résultats complets sur : www.athletisme-capr.fr

Les podiums charrapontains



L'équipe junior du CAPR gagne la course avec les frères Le Scouarnec et Loup Sanseau.



Le 6^e meilleur mondial junior l'Algérien Saidia gagne devant l'Anglais Heaslip et le coureur du CAPR Erwan Le Scouarnec (N° 6 français).

Petits, poussins et juniors



Ils ont joint leurs efforts à ceux de leurs aînés.



Les femmes du CAPR

Elles ont participé en nombre.



La collecte alimentaire dans les grandes surfaces de Pontcharra : l'un des temps forts de l'association.

L'association Équilibre Pour une solidarité alimentaire de proximité

Bien connue des Charrapontains, l'association Équilibre œuvre au service des habitants les plus démunis, grâce à sa banque alimentaire et son épicerie sociale.

Marie-Christine Rivaux Présidente d'Équilibre



Je suis membre de l'association depuis 2002, et présidente depuis 2009. Équilibre fonctionne grâce au concours d'une dizaine de bénévoles sans qui rien ne serait possible. Ils sont une vingtaine au moment de la collecte que nous réalisons une fois par an, le dernier week-end de novembre. Cette année, nous avons récolté 4,8 tonnes de denrées alimentaires. Les gens nous ont bien accueillis. Ils ont été généreux malgré toutes les collectes qui ont lieu par ailleurs durant l'année. Autour de nous, à Pontcharra, il y a beaucoup de gens solidaires de notre action.

Je remercie les mairies de Pontcharra et Chapareillan pour l'aide qu'elles nous apportent. Je suis aussi reconnaissante envers les supermarchés qui nous accueillent pour la collecte ou nous fournissent gracieusement certains produits alimentaires. Je salue également l'investissement des lycéens de Pierre du Terrail qui réalisent différentes actions au bénéfice de l'association. Toute cette solidarité fait chaud au cœur. C'est une solidarité locale, car le fruit de la collecte sert directement aux habitants du bassin charrapontain. Je remercie aussi les bénévoles pour tout le travail qu'ils effectuent autour de la collecte et tout au long de l'année.

Les permanences que nous tenons à notre local sont aussi des temps de convivialité où les gens sont accueillis avec café, boissons, biscuits et goûter pour les enfants. Les gens sont contents de se retrouver, de discuter, de partager des moments ensemble. Notre plus grand plaisir, c'est de voir revenir des personnes que nous avons accompagnées un certain temps, avec de bonnes nouvelles concernant leur vie, leur travail... Souvent ce sont des personnes pour qui nous sommes intervenus à des moments charnières de leur vie et à qui nous avons contribué à éviter le pire... Ils sont reconnaissants et, à leur tour, ils viennent donner lors des collectes.

Quelques paroles de bénévoles

Jean-Claude : Je viens pour aider les autres. Pour moi qui suis à la retraite, c'est un engagement régulier que je peux mener dans la journée

Nilda : Durant ma vie professionnelle, je travaillais dans un milieu médicalisé. Et j'ai voulu poursuivre une forme d'entraide, être active dans une réalité qu'on ne doit pas oublier.

Jacques : C'est important d'aider les gens qui ont des problèmes. Ça peut arriver à tout le monde, même à nous, et nous serions contents d'être secourus.

Gérard : Cet engagement dans l'association représente un vrai travail. J'aime bien rendre service à ceux qui en ont réellement besoin.

Jeannine : J'aime bien le contact avec les gens. Je me suis toujours impliquée avant dans des bibliothèques, des associations... À mon arrivée à Pontcharra, j'ai trouvé cette association dans laquelle je peux m'investir.

René : Auparavant, j'ai mené toute ma carrière avec un métier très prenant. À la retraite, la moindre des choses, c'est de m'occuper aussi des autres.



La participation de la Rosière à la collecte, fin novembre.

Deux dispositifs au service des plus démunis

Ces aides sont conditionnées à l'examen d'un dossier, à retirer auprès des assistantes sociales du Conseil général (Maison René Cassin).

La banque alimentaire

La distribution d'urgence se fait : le mardi après-midi, de 16 h 30 à 18 h.

L'épicerie sociale

Elle est ouverte le jeudi matin, de 10 h à 12 h. Cette aide concerne souvent des personnes qui sont passées par la banque alimentaire, mais dont la situation ne s'est pas suffisamment améliorée. Les bénéficiaires peuvent trouver différents produits de base. Ils payent ces denrées la moitié de leur valeur.



La médiathèque Jean Pellerin



Tête de réseau au sein de la communauté de communes Le Grésivaudan

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les médiathèques de Pontcharra et Crolles sont devenues intercommunales et leur gestion a été confiée à la Communauté de communes Le Grésivaudan. Ces deux équipements animent un réseau de 35 bibliothèques. Les usagers bénéficient ainsi d'un accès à toutes les bibliothèques du Grésivaudan, et donc, d'une offre élargie de documents à l'horizon 2016.

Philippe Langénieux-Villard



Vice-président du Grésivaudan en charge de la culture

En devenant communautaire, la médiathèque Jean Pellerin fait de Pontcharra l'une des deux communes pilotes de la lecture publique dans le Grésivaudan, avec celle de Crolles. L'ambition de la Communauté de communes, c'est d'apporter les moyens de la connaissance et de l'accès à la culture partout, dans nos 47 communes. En bénéficiant du savoir-faire des équipes de Pontcharra et des bibliothèques qui l'entourent, nous pensons offrir davantage de moyens à l'ensemble du haut Grésivaudan.

« Pontcharra, reconnue ville phare du livre »

Dans les années qui viennent, nous allons installer un dispositif qui permettra à chaque Charrapontain de bénéficier de l'ensemble du fonds documentaire de toutes les bibliothèques du Grésivaudan. La médiathèque Jean Pellerin conserve son fonds documentaire, son personnel et ses conditions d'accès. Nous allons réfléchir au moyen d'améliorer l'espace du premier étage, pour le rendre plus convivial et mieux l'utiliser pour des expositions et des rencontres. Je crois vraiment que le choix de la municipalité de Pontcharra est une chance pour la population de Pontcharra et de ses environs.

Magali Micoud



Bibliothécaire réseau à Pontcharra

Nous sommes deux bibliothécaires réseau, l'une à Pontcharra, l'autre à Crolles. Depuis octobre 2013, nous travaillons sur le réseau des bibliothèques du Grésivaudan. Ce projet a été impulsé par le service de lecture du Conseil général de l'Isère. Dans un premier temps, nous avons rencontré les 35 équipes et dressé un état des lieux des services et des collections. Puis nous avons fait des préconisations pour créer du lien entre elles et mutualiser les services. Nous travaillons déjà ensemble sur l'articulation des collections.

« Un catalogue de 340 000 documents »

La prochaine étape porte sur la mise en réseau informatique. Le futur logiciel commun sera un portail, un guichet unique du Grésivaudan, offrant un catalogue de 340 000 documents. Les deux médiathèques têtes de réseau et les cinq bibliothèques relais seront informatisées au cours de l'année 2015, puis les autres bibliothèques en 2016. Il y aura une politique d'acquisition documentaire pour l'ensemble des bibliothèques du Grésivaudan et, chaque année, un grand projet culturel sera organisé sur un thème commun.

Réouverture de la médiathèque le 17 janvier

Après trois semaines de fermeture nécessaires pour harmoniser les outils de travail et préparer ces changements, la médiathèque Jean Pellerin a accueilli son public dans des espaces d'accueil réaménagés, plus confortables, avec un nouveau mobilier pour l'accueil jeunesse. Les collections ont été changées de place permettant une meilleure mise en valeur des documents.



L'équipe de la médiathèque reste en place, avec un nouveau statut intercommunal.

La médiathèque Jean Pellerin en chiffres

- 2 805 inscrits.
- 22 000 livres, 7 500 CD, 1 600 DVD et 70 périodiques.
- 119 685 documents empruntés par an.

Pour le lecteur, une plus grande accessibilité aux fonds documentaires et une plus grande proximité

Deux navettes couvrant l'ensemble du territoire vont être mises en place, permettant aux lecteurs de réserver un livre dans n'importe quelle bibliothèque du Grésivaudan, de le récupérer dans leur bibliothèque habituelle et de l'y redéposer ensuite. Fin 2015, les ressources mises en ligne seront accessibles 24 h / 24. Elles permettront notamment de s'abonner aux revues, aux livres numériques, aux modules d'auto-formation...

Patrimoine et saveurs de Pontcharra

Le petit Charrapontain

Créer une pâtisserie avec des produits locaux, privilégiant les circuits courts afin de minimiser l'empreinte carbone, tout en l'inscrivant dans l'histoire de Pontcharra, avec un nom que les habitants peuvent facilement retenir... Tel était le défi que s'est imposé Philippe Tsitoglou, le créateur du Petit Charrapontain. Il répondait en cela aux souhaits de la municipalité désirant promouvoir l'identité de la ville par la création de produits qui la représentent. Pour le réaliser, il a opté pour une pâte à base de sarrasin, ce fameux blé noir qui couvrait de nombreux champs à l'époque du chevalier Bayard et qui offre

aujourd'hui une alternative pour les personnes intolérantes au gluten. À cela, il a ajouté une mousse au chocolat et d'autres ingrédients locaux : un nappage à base de poires (Le Cheylas) pochées au vin rouge du château Bayard et du miel (Les Marches). Avec 20 % des ventes de pâtisseries réalisées en octobre, le petit Charrapontain est déjà un succès. Il s'ajoute aux trois autres pâtisseries que Philippe Tsitoglou a créées pour faire honneur au terroir local. Le 14 novembre, l'artisan-pâtissier a organisé une soirée découverte-dégustation, en présence du maire et des élus, de commerçants et de producteurs locaux.



L'artisan-pâtissier utilise des produits du terroir pour innover.

Goûtez voir



Une savoureuse journée de tournage autour des vins au château.

Goûter et voir... C'est en répondant à cette double invitation que le château Bayard a reçu la visite d'une équipe de télévision, le 18 novembre, pour le tournage de « Goutez voir », une émission culinaire diffusée par France 3 animée par Odile Mattei. Son concept tient dans cette formule : « Un chef, des produits, un terroir ». Pour cette visite à Pontcharra, elle a convié Nicolas Bottero, chef et restaurateur grenoblois renommé qui fonctionne avec des produits locaux de qualité, des circuits courts et de saison. Ainsi, il a fait le choix de vins du chevalier Bayard, qui ont obtenu de nombreuses médailles iséroises et nationales. Il est donc tout naturel que le château Bayard ait figuré parmi les lieux de

tourage, offrant aux caméras la noblesse de son cadre et la majesté des sommets environnants. Yves Jean, le propriétaire du château a dignement reçu ses visiteurs et leur a fait visiter son domaine, avant de les inviter à descendre dans sa cave pour une dégustation de malvoisie (vin blanc) et de persan (vin rouge)... Un moment apprécié à sa juste valeur et qu'il a sobrement commenté : « Oui, ces vins ont reçu des récompenses et nous continuons à travailler la qualité. Mais nous devons rester humbles car, chaque année, il faut composer avec les conditions climatiques. » L'émission diffusée le 7 décembre, peut être podcastée sur : <http://rhone-alpes.france3.fr/emissions/goutez-voir>.

Becket fait étape à Pontcharra

Becket, Mohamed Bekada de son vrai nom, est un étudiant de 26 ans passionné de patrimoine. Après un double diplôme en archéologie et en histoire à la Sorbonne, il a préparé durant deux ans son projet : parcourir la France de ville en ville, pour y déceler le patrimoine qui mérite d'être sauvé ou valorisé. Ce voyage de 6 600 km a été une épreuve physique, puisque Becket s'est déplacé à pied, avec une charrette de 60 kilos transportant un équipement réduit qui lui a permis de fonctionner en totale autonomie. Inscrite sur son parcours, la commune l'a impressionné : « Pontcharra est une ville avec un très beau patrimoine ! C'est aussi une étape symbolique pour moi, car c'est ici que je viens de franchir

mon 5 000^e kilomètre. » Au cours de cette journée, il a été accueilli par plusieurs élus de la commune et le maire de Saint-Maximin, Jacques Viret, membre de l'association Les Amis de Bayard, qui lui a fait visiter les éléments patrimoniaux de la commune... Son voyage, qui a débuté le 1^{er} janvier 2014 sous la Tour Eiffel, s'est achevé en décembre à Paris. La richesse de l'expérience vécue lui a fourni la matière d'un livre qu'il compte écrire prochainement. À partir de début 2015, il va aussi poursuivre son action de sensibilisation en réalisant une émission régulière de télévision sur les villes qu'il a traversées. Pour en savoir plus : www.Becket.fr



Parmi les lieux visités le 25 septembre, le lycée, ancien phalanstère, élément du patrimoine charrapontain.



Une saison bien commencée

Le lancement de saison, le 22 septembre, a initié une année riche en spectacles et en sensations pour le public. Un premier bilan de la fréquentation fait ressortir un accroissement du nombre d'abonnés : 418 abonnés adultes et 131 abonnés jeunes (nouveau 2014).

Il faut saluer le succès du spectacle *Dyptic*, qui a drainé un large public de familles et de jeunes. Quant au jeune public, il a beaucoup apprécié *La cour d'Eole*, pour lequel les deux séances programmées ont très vite affiché complet. Une précaution donc, pour les familles intéressées par les spectacles jeune public : réserver à l'avance !

Dans un autre genre, la programmation hors les murs du spectacle *Un clandestin aux Paradis* a très bien fonctionné. Se déroulant au lycée Pierre du Terrail, elle y a rempli un rôle de réflexion et d'interrogation sur les préjugés. Elle a aussi aidé à la prise de conscience de la notion de différence en suscitant d'intéressantes discussions autour de thèmes forts : le rapport de la jeunesse à l'amitié, la clandestinité...

Dans le domaine de l'humour, le nouveau spectacle de Serge Papagalli, *La santé par les plantes*, a comblé un large public d'inconditionnels.

Pour les mois à venir

La suite de la saison s'avère tout aussi intéressante, avec plusieurs coups de cœur :

- *Le soleil juste après* : un spectacle mêlant danse, cirque et musique dans une dramaturgie très forte qui nous propose un aperçu de la jeunesse du monde, avec ses artistes brésiliens, marocains et togolais ;
- *50/50* : la nouvelle création de la Cie Virevolt, un duo de cirque aérien sur la complicité et la complémentarité d'un couple d'artistes à la scène comme à la ville.

Audition de l'école de musique

Après un premier trimestre de préparation, les élèves de l'école de musique se sont retrouvés le 19 décembre pour leur traditionnelle audition de Noël au Coléo. Devant un public chaleureux, ils ont présenté dix-huit pièces musicales qu'ils ont travaillées en différents ensembles instrumentaux. L'ensemble de leurs prestations a suscité de nombreux applaudissements. La mise en scène, qui a été saluée, est l'œuvre des collégiens de 5^e et 6^e, option musique du collège Marcel Chêne et de leur professeur, Laurence. Ce sont eux qui ont imaginé et écrit le scénario de cette soirée, assurant des transitions efficaces et teintées d'humour entre les prestations des formations sur scène. Les plus jeunes élèves de l'école ont aussi participé en combinant leurs voix dans des chœurs, accompagnés par des percussions ou des musiciens. Un extrait de ce spectacle a été rejoué en avant-première de la cérémonie de vœux du maire au Coléo, le 9 janvier.



Au pays des jeunes musiciens charrapontains, des prestations très applaudies.

Un Roméo et Juliette tonique et subtil dans une mise en scène très appréciée du public.



Darling
dès 14 ans - 20 h 30
Théâtre

Si loin, si haut
dès 3 ans
17 h 30

1^{er} mars
Marionnettes



Le soleil juste après
dès 12 ans
20 h 30
Danse - Cirque

Opéra Pastille
dès 8 ans - 20 h 30

13 mars
Humour lyrique



29 mars
Dans mon potager
dès 2 ans
16 h et 17 h 30
Danse

Agathe Jazz Quartet
dès 10 ans
20 h 30

Jazz vocal



22 mai
50/50
dès 10 ans
20 h 30

Cirque

Billetterie en ligne : www.ville-pontcharra.fr

Billetterie Office de tourisme :
04 76 97 68 08.

Février

Ateliers de construction de Monsieur Carnaval
• En février : lundi 9, mardi 10, mercredi 11, jeudi 12, samedi 21
• En mars : mercredi 11, samedi 14, mercredi 18
Horaires : 14 h - 17 h (en semaine), 11 h - 16 h (le samedi)
206, avenue de la Viscamine (Village d'entreprises du Bréda)

Mars

Dimanche 8
• Rencontres chorégraphiques Les Petits Rats - 15 h Le Coléo

Jeudi 12
• Conseil municipal - 20 h mairie

Samedi 14
• Concert gospel Amitié Protestante - 20 h 30 Le Coléo

Jeudi 19
• Commémoration du 19 mars 1962
11 h 15 monument aux morts

Samedi 21 et dimanche 22
• Spectacle de la Cie de théâtre La Bamboche
soirée burlesque - samedi soir (à préciser)
spectacle de clown - dimanche après-midi (à préciser)

Dimanche 22
• Élections départementales

Avril

Vendredi 3
• Audition de l'école de musique - 20 h Le Coléo

Samedi 11
• Concert rock Espace Jeunes Gaïa - 21 h Le Coléo

Mai

Samedi 2 et dimanche 3
• Battle hip-hop avec l'association Espace hip-hop
à partir de 11 h Le Coléo

Samedi 9 et dimanche 10
• Spectacle d'Acti-danse
samedi 20 h et dimanche 16 h Le Coléo

Juin

Samedi 6
• Spectacle Colobane - 20 h 30 Le Coléo

Samedi 13
• Soirée chorale Chœur Consonance - 20 h 30 Le Coléo

Mardi 16
• Spectacle théâtre Collège Marcel Chêne
20 h 30 Le Coléo

Vendredi 19 et dimanche 21
• Spectacle d'Acti-danse
vendredi 20 h 30 et dimanche 16 h Le Coléo

Samedi 20
• Fête de la musique - centre-ville

Lundi 22
• Chorale collège Marcel Chêne - 20 h Le Coléo

Samedi 27 et dimanche 28
• Gala de danse Les Petits Rats
samedi 20 h et dimanche 15 h Le Coléo

Juillet

Du vendredi 10 au dimanche 12
• Fête de la Rosière avec course pédestre 10 km



PONTCHARRA - 28 MARS 2015
CARNAVAL
CARNAVAL ENSORCELE ET FANTASTIQUE DE PONTCHARRA

Samedi 28
• Carnaval, organisé par le service Jeunes et l'association La Bamboche - 14 h en ville

Dimanche 29
• Élections départementales

Dimanche 19
• Loto Association Saint-Hugues - 14 h Le Coléo

Dimanche 26
• Festival de folklore portugais Association Os Amigos
14 h Le Coléo

Mardi 12
• Spectacle des lycéens option théâtre - 18 h Le Coléo

Samedi 23 et dimanche 24
• Tournoi ELA - 14 h Île Fribaud

Samedi 30 et dimanche 31
• Concert Harmonie des Enfants de Bayard
samedi 20 h et dimanche 15 h Le Coléo

Lundi 13
• Fête nationale : bal et feux d'artifice